

12 OCT. 2021

Représentant le collectif de riverains
contre le projet immobilier "Naison de Litwenn"

Suite à la réunion que le collectif de riverains "rue Charles Bruchan" contre le projet "Naison de Litwenn", a eu avec M. Le Maire Christophe CHAUVIN et Pascal LAVAL, ^{ses délégués} nous conseillant de nous adresser au commissaire enquêteur, nous venons déposer notre observation contre le dit projet.

En lieu et place du projet immobilier sur la parcelle 924, nous souhaitons voir celle-ci classée en cœur d'îlot impactant également les surfaces arborées de nos propres parcelles.

Ce cœur d'îlot pourrait englober les parcelles 84, 611, 892, 899, 896 et 923. Nous précisons que les surfaces de cet îlot sont à définir par les services compétents.

Nous vous demandons de joindre les documents annexes à notre observation.

(documents relatifs au P.C. 045 285 21 R 00017 de la Naison de St Jean de la Rivelle.)

Pierre AZARD
Commissaire Enquêteur